RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00463
Numéro SIREN : 502 425 986
Nom ou dénomination : STUDEIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004221

285576

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004221**
n° de gestion : **2014B00463**
n° SIREN : **502 425 986 RCS Mâcon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mâcon certifie avoir procédé le 12/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

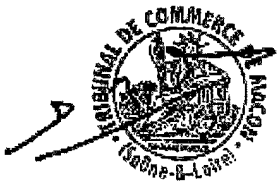
STUDEIS - Société à responsabilité limitée
170 rue Branly 71000 Macon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



285576

Dépôt au Greffe le : Bu221

12 DEC. 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

TRIBUNAL de COMMERCE de MACON

DEP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **SARL STUDEIS**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 170 Rue Branly 71000 MACON

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 0 2 4 2 5 9 8 6 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 344	AG 7 344		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 606	AS 4 343	263	898
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 266	AU 7 623	28 643	5 531
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	6 097	BI	6 097	6 097
	TOTAL (II)	BJ	**54 313**	BK **19 311**	**35 002**	**12 526**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN	50 000	BO	50 000	12 000
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	58 179	BY	58 179	100 191
	Autres créances (3)	BZ	6 134	CA	6 134	8 026
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	70	CE	70	220
	Disponibilités	CF	3 602	CG	3 602	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	219	CI	219	823
	TOTAL (III)	CJ	**118 205**	CK	**118 205**	**121 261**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**172 518**	1A **19 311**	**153 207**	**133 787**

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 6 097	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SARL STUDEIS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	47 127	45 519
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**8 045**	**1 608**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**66 172**	**58 127**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 512	14 883
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 157	617
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 528	14 991
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 703	43 447
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	135	1 722
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**87 035**	**75 659**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**153 207**	**133 787**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	69 617	75 659
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 670	13 437

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SARL STUDEIS — Néant ☐ *

			Exercice N.				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC			FC		
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services *	FG / FH / FI	208 330		FI	208 330	265 745
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	**208 330**		FL	**208 330**	**265 745**
	Production stockée *				FM	40 000	(2 000)
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	465	788
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	**248 795**	**264 533**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	62 369	78 634
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 634	5 990
	Salaires et traitements *				FY	127 703	125 613
	Charges sociales (10)				FZ	41 113	42 825
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	4 450	3 483
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 830	385
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	**244 099**	**256 930**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	**4 697**	**7 603**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	675	538
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	**675**	**538**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	**(675)**	**(538)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**4 022**	**7 065**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise **SARL STUDEIS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 113	16
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 393	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 506	16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	284	3 973
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	198	1 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	482	5 473
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 023	(5 457)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	253 301	264 549
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	245 256	262 941
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	8 045	1 608

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	465	788
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	8 450	10 963
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 818 obligatoires A9 5 631			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	482	4 506

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme à l'original

E.U.R.L. STUDEIS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital de 10.000 €
Siège Social : 170 rue Branly 71000 MACON
R.C.S MACON SIRET : 502 425 986
APE : 7490B

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2019

L'an Deux Mil dix neuf,

Le 30 juin,

L'associé de l'E.U.R.L. STUDEIS, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital de dix mille Euros, divisé en cent parts, de 10 Euros et dont le siège est à MACON, 170 rue Branly s'est réuni en assemblée générale ordinaire.

Est présent :

Monsieur Nicolas FRUIET seul associé de la société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas FRUIET, Gérant associé.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il est déposé sur le bureau et mis à la disposition des membres de l'assemblée :

1) Un exemplaire des statuts

2) les Comptes annuels et l'Annexe.

3) Le rapport de la gérance.

4) Le texte des résolutions proposées.

Il est rappelé que l'associé unique s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, afin de délibérer sur les :

Questions figurant à Ordre du jour

- Rapport de la gérance sur la marche et les opérations de la société durant L'exercice clos le 31 Décembre 2018
- Approbation de l'inventaire, du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

EXACOMPTA

- Quitus à la gérance.
- Affection des résultats
- Questions diverses

Après lecture du rapport de gérance sur la marche et opérations de la société et l'examen Bilan, Compte de résultat et Annexe arrêtés au 31 Décembre 2018, et divers échanges de vues, il est procédé au vote des résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la marche de la société et après avoir examiné le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe clos le 31 Décembre 2018, faisant ressortir un bénéfice de 8.045 Euros les approuve tels qu'ils sont présentés.

Elle donne quitus au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 31 Décembre 2018 soit 8.045 euros de la façon suivante :

- Mise en report à nouveau pour 8.045 Euros.

Conformément aux dispositions de la Loi 47 du 12 juillet 1965, l'assemblée déclare que les dividendes ont été distribués aux cours des trois exercices précédents :

ANNEE	DISTRIBUTION BRUTE	ABATTEMENT	SANS ABAT
2012 à 2017	0 Euros		oui

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le montant de la rémunération allouée au gérant sur l'exercice s'élève à la somme de 35.019 Euros. Les charges sociales, fiscales y compris les cotisations dites Madelin sont prises en charge par la société. Pour l'exercice suivant le montant est reporté.
Les frais de déplacements et de réception sont remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXACOMPTA

L'Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture par l'associé unique.

L'associé unique

STUDEIS
170, rue Bramly - 71000 Mâcon
Tél. 03 85 38 57 35 - Fax 09 70 62 62 39
www.studeis.fr - info@studeis.fr
SIRET 502 425 986 00036 - APE 7490B

EXACOMPTA